



Pays de  
Châteaugiron  
Communauté

**MAG'**

**N°66 - MARS 2023**

Commune nouvelle de Châteaugiron - Domloup - Noyal-sur-Vilaine - Piré-Chancé - Servon-sur-Vilaine

**GRAND ANGLE**

QUELLES ACTIONS POUR  
UN LOGEMENT MOINS GOURMAND  
EN ÉNERGIE ?



## INFOS PRATIQUES

### PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

16, rue de Rennes - 35410 Châteaugiron  
www.communaute.paysdechateaugiron.bzh  
02 99 37 67 68 - contact@pcc.bzh  
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

#### FRANCE SERVICES

02 99 37 97 08 - france.services@pcc.bzh  
**Sur rendez-vous**  
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30  
Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30

#### POINT ACCUEIL EMPLOI

**2 sites**  
▪ **Châteaugiron**  
16, rue de Rennes  
02 99 37 39 10 - pae@pcc.bzh  
Lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-17h  
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous

#### Antenne de Noyal-sur-Vilaine

Tréma - 8, rue Joseph Deshommes  
02 99 37 58 76 - pae@pcc.bzh  
Lundi au vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous

#### Permanences We Ker (ex. Mission locale) (16-25 ans)

Sur rendez-vous (contacter le PAE)

#### SERVICE INFORMATION PETITE ENFANCE (SIPE)

07 60 80 71 62 - petite.enfance@pcc.bzh  
**Permanences téléphoniques** : du lundi au vendredi : 9h-17h  
**Permanences physiques**  
▪ Crèche Coccinelle (Noyal-sur-Vilaine), le mardi : 16h-19h  
▪ Crèche Libellule (Châteaugiron), le jeudi : 16h-19h

#### POINT INFO RÉNOVATION

02 99 37 67 68 - renovation@pcc.bzh  
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

#### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conseils et contrôle des installations  
02 99 37 67 68 - spanc@pcc.bzh  
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

#### LOCATION DE SALLES

**Familia** à Servon-sur-Vilaine : 2 salles (190 ou 75 personnes)  
**Tréma** à Noyal-sur-Vilaine : 1 salle (400 personnes)  
02 99 37 67 68 - familia.trema@pcc.bzh

#### ESPACE DE COWORKING

##### SALLES DE RÉUNION

**Tréma** - 8, rue Joseph Deshommes  
Noyal-sur-Vilaine  
02 99 37 67 68  
Réservation en ligne sur :  
▪ Coworking : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/reservation-coworking  
▪ Salles de réunion : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/reservation-salles-de-reunion/

#### PISCINE INOXIA

La Perdiotais - 2, rue du Centaure  
Châteaugiron  
02 99 04 10 30 - www.piscine-inoxia.com

#### PÔLE TENNIS INTERCOMMUNAL

Information sur les badges d'accès  
02 99 37 67 68

#### CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Lundi au vendredi : 7h-19h  
**Libellule à Châteaugiron** : 18, avenue Pierre Le Treut  
02 99 00 28 50  
**Coccinelle à Noyal-sur-Vilaine** : 2, rue du Moulin  
02 99 04 13 05  
**Inscription** : www.inscription.creche-attitude.fr ou en appelant le Pôle Familles de Crèche Attitude au 01 46 94 91 75

#### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

2, rue Nationale - Châteaugiron  
02 99 37 89 02  
office.tourisme@pcc.bzh  
www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh

#### PERMANENCE ARCHITECTE-CONSEIL

Le 2<sup>ème</sup> mercredi matin de chaque mois sur rendez-vous, à la Communauté de communes  
02 99 37 67 68

#### DÉCHETTERIES

**SMICTOM Sud-Est 35** : 02 99 74 44 47  
www.smictom-sudest35.fr  
**Châteaugiron (Saint-Aubin du Pavail)**  
ZA du Pavail  
**Noyal-sur-Vilaine**  
ZA de la Rivière

## ÉDITO



Au cœur des préoccupations des élus du Pays de Châteaugiron Communauté, la maîtrise des consommations énergétiques apparaît comme un enjeu essentiel pour l'avenir du territoire. Cette priorité se traduit déjà par plusieurs actions menées par l'intercommunalité. Mais les élus intercommunaux veulent aller encore plus loin dans les futurs projets en travaillant main dans la main avec les communes du territoire.

Cette ambition est inscrite dans les documents cadres du territoire tels que le Projet de Territoire 2022-2027, le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) ou le programme Petites Villes de Demain.

#### Des conseils à la rénovation pour les particuliers

Mis en place en 2019 par le Pays de Châteaugiron Communauté, le Point Info Rénovation accompagne les particuliers dans la définition de leur projet de rénovation énergétique, à la fois sur ses aspects techniques et financiers.

#### Décret tertiaire

Promulguée en 2018, la loi ELAN et son « Décret tertiaire » visent la réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup>. De nombreux équipements communaux et intercommunaux sont concernés et devront réduire leur consommation énergétique de 40% d'ici 2030 et de 60% d'ici 2050.

Pour atteindre cet objectif, intercommunalité et communes ont engagé une première étude de cadrage en s'associant l'expertise de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat). Cette étude précisera les objectifs pour chaque bâtiment concerné, avant d'envisager les actions opérationnelles à mener.

#### Des équipements économes en énergie

Les équipements du Pays de Châteaugiron Communauté sont relativement récents et répondent donc à des réglementations énergétiques telles que la Règlementation Thermique 2012 et la Règlementation Environnementale 2020).

Située à Châteaugiron et alimentée par l'association Bois Bocage35, la plateforme bois du Pays de Châteaugiron Communauté permet de stocker le bois alimentant la chaudière de la piscine Inoxia et l'école maternelle Le Centaure.

Les prochaines réalisations se veulent déjà ambitieuses et exemplaires : la nouvelle épicerie sociale sera équipée de panneaux photovoltaïques sur son toit, afin de produire de l'électricité qui sera autoconsommée. Le nouvel atelier du service technique intercommunal sera lui aussi équipé de panneaux photovoltaïques, associés à une performance thermique élevée et intégrera un système de récupération d'eau de pluie.

**Jacky Le Châble**

Vice-président, en charge de l'Habitat

## SOMMAIRE

### 10 GRAND ANGLE

Quelles actions pour un logement moins gourmand en énergie ?



### 4 COUP D'ŒIL

▪ **Produire sa propre énergie et diminuer ses consommations : une rencontre publique le 30 mars**

▪ **Quelles sont vos habitudes et attentes en termes de consommation et d'alimentation locale ?**

▪ **Des baisses d'impôts pour favoriser la création de logements en centre-ville**



### 7 EN DIRECT DES SERVICES

**Service technique : le pôle espaces verts, voirie et événementiel**

### 8 ECONOMIE / EMPLOI

▪ **We Ker : à l'écoute des besoins des jeunes**

▪ **Le PASS COMMERCE-ARTISANAT un soutien efficace pour les entreprises du territoire**



### 15 RUBRIQUE DE VIOLETTE

**Le réemploi, un moyen efficace pour réduire nos déchets**



### 16 EXPRESSION DES ÉLUS

### 17 EN BREF

### 18 IDÉES DE SORTIE

## ▼ DES MUSIQUES VIVANTES DANS VOS MÉDIATHÈQUES

### ZIKOREZO

La programmation de l'événement musical live organisé tous les 2 ans dans vos médiathèques a débuté en janvier à la médiathèque Les Halles à Châteaugiron.

#### Les prochaines dates :

- **vendredi 10 mars à 20h à la médiathèque de Noyal-sur-Vilaine :**  
**Max Adams**, électro-pop, 45 min.
- **vendredi 31 mars à 19h à la médiathèque de Piré-Chancé :**  
**Mathieu Ramage**, chanson française, 45 min.
- **vendredi 7 avril à 19h30 à la médiathèque de Ossé :**  
**La Chanson Vagabonde**, chansons tropicales, 45 min.

D'ici fin juin, vous aurez la possibilité de découvrir 3 autres formations professionnelles de divers courants musicaux, avec un roman graphique à gagner à chaque rencontre.

Gratuit – Réservation obligatoire

Informations : [mediatheques.pcc.bzh](mailto:mediatheques.pcc.bzh)

Contact : 06 47 40 81 91 – [reseau.mediatheques@pcc.bzh](mailto:reseau.mediatheques@pcc.bzh)

## ▼ RÉSIDENCE MISSION THÉÂTRE DES SILENCES : APPEL À HISTOIRES

La résidence mission avec le Théâtre des Silences qui sillonnera le territoire du Pays de Châteaugiron Communauté jusqu'en 2025 a débuté en janvier à Châteaugiron puis continuera à Domloup à partir d'avril.



La compagnie propose de rencontrer les habitants et de récolter leurs paroles autour de la question thématique : « *Que reste-t-il de nos rêves d'enfants ?* ». Des expositions sonores seront ensuite diffusées dans les médiathèques du réseau.

Pour partager vos témoignages avec la compagnie, rendez-vous en médiathèques aux dates suivantes :

- **Médiathèque Philéas Fogg – Saint-Aubin du Pavail : 18 mars** (9h30 à 12h30)
- **Médiathèque L'OySSÉE – Ossé : 15 et 25 mars** (15h30 à 18h)
- **Médiathèque Les Halles - Châteaugiron : 9, 17, 24 mars** (15h à 18h)

Vous pouvez aussi déposer un courrier dans les boîtes aux lettres présentes en médiathèques ou écrire par mail à : [capsules@letheatredessilences.com](mailto:capsules@letheatredessilences.com)

Des ateliers théâtre seront également ouverts gratuitement aux habitants dès avril, renseignements et inscriptions en médiathèques.

Plus d'informations sur [www.letheatredessilences.com](http://www.letheatredessilences.com)

## ▼ LE PRINTEMPS DU CIRQUE

Le cirque contemporain de nouveau en piste avec le Printemps du Cirque, 2<sup>e</sup> édition



Dans la continuité du festival Cirque ou presque, retrouvez des arts de rue, des concerts, des ateliers d'initiation et de bien-être pour cette 2<sup>e</sup> programmation artistique autour du cirque contemporain.

Soyez au rendez-vous le **dimanche 4 juin à Servon-sur-Vilaine** et le **dimanche 11 juin à Châteaugiron**.

Vous souhaitez être bénévole pour des missions d'accueil du public ou des artistes, réaliser des missions techniques et logistiques ? Contactez le service culture à [culture@pcc.bzh](mailto:culture@pcc.bzh).

## ▼ VISIO-CONFÉRENCE « DÉVELOPPER L'ESTIME DE SOI, CELLE DES ENFANTS ET CELLE DES ADULTES »

Quelles sont les composantes de l'estime de soi ? Est-elle déterminée à la naissance ou peut-elle se construire ? Se déconstruire ? Ou encore se reconstruire ?

Afin de répondre à ces questions et dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, le Service Information Petite Enfance du Pays de Châteaugiron Communauté vous propose cette visio-conférence avec Monica Mejia, psychologue clinicienne, **le mercredi 22 mars à 20h**.

Également formatrice, Monica a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'enfance et de l'analyse des pratiques professionnelles. Elle vous donnera des éléments de compréhension et des pistes de réflexions pour développer l'estime des enfants et des adultes.

Cette visioconférence est ouverte à tous, parents et professionnels. Pour y participer et/ou accéder à la rediffusion, inscrivez-vous sur <https://us02web.zoom.us/join/81234567890> (QR code) ou contactez le Service Information Petite Enfance au 07 60 80 71 62 ou via [petite.enfance@pcc.bzh](mailto:petite.enfance@pcc.bzh).



## ▼ LE TOUR DE BRETAGNE AU PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ LE 1<sup>ER</sup> MAI

La dernière étape de la course cycliste de renommée internationale aura lieu sur notre territoire le **1<sup>er</sup> mai** prochain. L'étape, de 163,5 kilomètres, partira du Château des Pères à Piré-Chancé à 12h55 et effectuera plusieurs tours du centre de Châteaugiron à partir de 15h45. Des animations familiales et festives seront organisées à cette occasion.

Pour en savoir plus sur les événements organisés et le parcours du Tour de Bretagne, rendez-vous sur [tourdebretagne.bzh](http://tourdebretagne.bzh)



## ▼ LE VILLAGE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION LE 13 MAI

Afin de valoriser les acteurs locaux du réemploi, d'échanger sur la nécessité de préserver nos ressources et de trouver collectivement des solutions pour éviter le gaspillage, venez participer à cet événement le **samedi 13 mai de 10h à 18h à la salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine**.

Organisé par le SMICTOM sud-est 35, avec la participation de l'ADEME et le soutien du Pays de Châteaugiron Communauté, vous pourrez profiter d'ateliers pratiques, d'expositions d'artistes, de divers jeux, de conférences... et d'autres animations tout au long de la journée.

## ▼ PRODUIRE SA PROPRE ÉNERGIE ET DIMINUER SES CONSOMMATIONS : UNE RENCONTRE PUBLIQUE LE 30 MARS



Vous cherchez à produire votre propre énergie ? À vous investir dans un projet collectif d'énergie renouvelable ? Ou tout simplement à réduire vos consommations ? L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), Solarcoop, Soleil-sur-Vilaine, en partenariat avec le Pays de Châteaugiron Communauté, vous proposent une réunion d'information le **jeudi 30 mars à 20h, salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine**, afin de répondre à ces questions.

Sur inscription au 02 99 35 23 50 ou par mail à [soazig.rouillard@alec-rennes.org](mailto:soazig.rouillard@alec-rennes.org)

Cet événement sera notamment l'occasion pour les élus du Pays de Châteaugiron Communauté de présenter le nouveau cadastre solaire intercommunal. Ce document, réalisé dans le cadre du PCAET, permettra à tous les habitants et entreprises du territoire d'identifier le potentiel de leurs toits pour la production solaire.

## ▼ QUELLES SONT VOS HABITUDES ET ATTENTES EN TERMES DE CONSOMMATION ET D'ALIMENTATION LOCALE ?

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Alimentaire Territorial (voir le dossier du mag n°65 de janvier 2023, p.10), le Pays de Châteaugiron Communauté souhaite réunir les témoignages et avis des habitants du territoire.

Un **sondage en ligne** a été mis en place afin que les habitants puissent partager leurs habitudes alimentaires ainsi que leurs attentes en termes de pratiques.

Un **forum public** aura lieu le **6 avril prochain en fin de journée à la salle Tréma, à Noyal-sur-Vilaine**. Tous les habitants sont invités à s'y rendre afin d'échanger sur les enjeux d'une alimentation durable et sur les impacts de nos choix alimentaires. Un temps sera également consacré à trouver collectivement des solutions pour développer et faciliter l'accès à une alimentation locale et de saison.

Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur [enquetepat-paysdechateaugironcommunaute.fr](https://enquetepat-paysdechateaugironcommunaute.fr) (QR code) ou au siège du Pays de Châteaugiron Communauté. Pour vous inscrire au forum, contactez le 02 99 37 08 58 ou envoyez un mail à [f.saulais@pcc.bzh](mailto:f.saulais@pcc.bzh)





## ▼ DES BAISES D'IMPÔTS POUR FAVORISER LA CRÉATION DE LOGEMENTS EN CENTRE-VILLE

Dans le cadre du Programme « Petites Villes de Demain » et de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), le Pays de Châteaugiron Communauté s'appuie sur des dispositifs nationaux afin de favoriser le dynamisme de ses centres-villes. Applicables dans toutes les communes, deux de ces dispositifs peuvent concerner directement les habitants et leur permettent, sous conditions, d'accéder à des réductions d'impôts lors de la création ou rénovation de logements.

### Deux outils pour inciter à la construction ou rénovation de logements

Le premier de ces dispositifs est la **réduction « Denormandie dans l'ancien »**. Applicable dans toutes les communes, il diminue l'impôt sur le revenu pour les particuliers qui achètent et rénovent un bien immobilier destiné à la location. La réduction d'impôt peut aller de 12% à 21% du coût de l'opération (avec un plafond à 300 000 €) selon la durée d'engagement à louer le bien. Les travaux éligibles au dispositif doivent aboutir à une amélioration de la performance énergétique.

Le deuxième dispositif est **l'abattement sur les plus-values immobilières** et est applicable dans les centres-villes du territoire. Lors de la vente d'un logement, il permet une réduction allant jusqu'à 70% de l'impôt sur la plus-value immobilière pour le vendeur à condition que l'acheteur s'engage à construire des logements collectifs à la place des constructions existantes. Si les logements construits sont sociaux, la réduction est majorée à 85%.

Ces deux dispositifs sont accessibles jusqu'au 31 décembre 2023 et seront peut-être reconduits. Si vous avez un projet, les agences immobilières et les notaires pourront vous renseigner.



### Des changements définis par l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Ces deux dispositifs et de nombreux autres ont été mis en place grâce à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), qui définit des actions à mettre en œuvre pendant les 5 prochaines années dans la continuité du programme « Petites villes de demain ». Signée par l'intercommunalité et les 5 communes du territoire le 19 décembre 2022, la convention a pour objectif, dans un territoire déjà attractif, de conforter le dynamisme des centres-villes et de leur garantir un développement cohérent. Plus concrètement, de nombreuses actions seront engagées par l'intercommunalité et les communes : renforcer l'offre de logements, améliorer les mobilités, valoriser la nature en ville, développer les cœurs marchands, renouveler les équipements...

Plusieurs autres dispositifs existent à destination des commerçants, des aménageurs, des bailleurs et autres acteurs du territoire.

**Vous pouvez en apprendre plus sur le programme « Petites villes de demain » et l'ORT ici :**

[www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/actualites/une-convention-en-faveur-du-dynamisme-des-centres-villes-du-territoire/](http://www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/actualites/une-convention-en-faveur-du-dynamisme-des-centres-villes-du-territoire/)



Les partenaires qui soutiennent l'ORT et le programme Petites Villes de Demain



## ▼ SERVICE TECHNIQUE : LE PÔLE ESPACES VERTS, VOIRIE ET ÉVÉNEMENTIEL



Didier Boisramé, Olivier Jacquemin, Tony Le Squer, Benoît Michaud et Jérôme Louâpre

### Rencontre avec Didier Boisramé, Benoît Michaud, Olivier Jacquemin, Tony Le Squer et Jérôme Louâpre, 5 agents très polyvalents.

Le service technique est composé de 2 pôles dont les espaces verts, voirie et événementiel. Agissant directement sur le terrain, ses agents jouent un rôle clé dans la gestion des espaces naturels, des espaces verts, des équipements communautaires, de la voirie, mais aussi dans l'événementiel. Didier Boisramé, responsable du pôle, nous éclaire sur les missions de l'équipe.

### Quelles sont les missions de l'équipe et où intervenez-vous ?

« La première mission de l'équipe est la gestion des espaces verts sur les sites intercommunaux. Nous intervenons autour de nos équipements (Vitalia, Familia, etc.) mais aussi dans les espaces naturels et les zones d'activité. Nos tâches sont très diversifiées : tonte, taille, élagage, engazonnement, désherbage, plantation d'arbres et d'arbustes, installation de mobilier urbain...

Sur les espaces naturels, nous contrôlons une fois par semaine le bon état d'entretien des ouvrages (chemins, fossés, clôtures des éco-pâturages, poubelles, etc.).

Sur les zones d'activité, nous faisons remonter les problèmes rencontrés à notre prestataire qui s'occupe de leur gestion. Nous créons



également des espaces de convivialité extérieurs, comme à l'Ecopôle de Noyal-sur-Vilaine, dont nous sommes très fiers.

La deuxième mission de l'équipe concerne les voiries. Nous gérons l'installation ou la réparation de certains mobiliers urbains. Nous avons par exemple installé des balises pour empêcher le stationnement de véhicules sur les pistes-cyclables. Nous gérons également la mise en place de supports de communication intercommunaux tels que des affiches, des bâches, etc.

Enfin, la troisième mission de l'équipe concerne le soutien à l'organisation d'événements intercommunaux. Nous aidons notamment à l'installation et à la gestion du matériel. Nous intervenons en amont, en aval et pendant les événements.

Nous apportons nos conseils techniques dans les différents projets de la collectivité ».

### Comment fonctionne le pôle ? Qui gère quoi ?

« Benoît est mon adjoint et prend le relais quand je ne suis pas là. Il est également le référent mécanique et gère le parc automobile de l'intercommunalité (voitures, minibus, tondeuses, etc.). Il réalise les diagnostics et les premières réparations.

Tony est le référent du matériel que nous mutualisons avec les communes et associations du territoire : chapiteaux, bancs, grilles d'exposition... Nous partageons toutefois la plupart des tâches.

Une astreinte est en place pour assurer une continuité de services dans les équipements communautaires. Nous pouvons être appelés pour des problèmes électriques, de fuite d'eau ou de gaz, d'accès aux salles, ou de mise en sécurité des biens et des personnes, par exemple lorsqu'une branche menace de tomber sur un terrain intercommunal ».

### Qu'est-ce qui plaît le plus à l'équipe dans ses missions ?

« La diversité des missions, le contact avec la nature et surtout le fait de se sentir utile aux habitants. Nous contribuons à mettre en valeur les bâtiments, à créer un cadre de vie agréable et donc un ressenti positif du territoire. C'est une vraie mission de service public qui bénéficie à tout le monde ».

## WE KER : À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES JEUNES

L'association WE KER, exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Et ce qu'il importe leur niveau de qualification.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Pays de Châteaugiron Communauté et We Ker, ces deux structures agissent de concert afin d'offrir plusieurs services aux jeunes du territoire :

### Permanences We Ker



Camille Douard, conseillère We Ker, reçoit sur rendez-vous les jeunes au Point Accueil Emploi au siège de l'intercommunalité à Châteaugiron et à Tréma à Noyal-sur-Vilaine.

Elle organise des permanences chaque semaine sur l'une ou l'autre commune selon les besoins des territoires. Les jeunes peuvent y recevoir un accompagnement personnalisé sur les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Des référents thématiques peuvent également intervenir lors de ces permanences pour apporter des conseils complémentaires (santé, budget, logement...).

Contact :  
07 66 17 86 98 – cdouard@we-ker.org

### We Ker Do It



Un service « Hors les murs » est proposé par Elie Gaudin pour aller à la rencontre des jeunes de 16 à 29 ans sans activité au plus près de chez eux.

Elie se déplace en camionnette de commune en commune et conseille les jeunes sur leurs droits, les aides à la mobilité, les formations, les emplois disponibles et leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins.

Contact :  
07 65 18 29 66 – elie.gaudin@we-ker.org



### La plateforme Mobilité We Ker



Virginie Boussin propose un suivi afin de trouver des réponses à diverses problématiques de mobilités : financer un permis de conduire, savoir utiliser les transports collectifs, être conseillé(e) pour louer, réparer ou acheter un véhicule... Elle propose également des formations et des ateliers sur des thématiques variées liées au transport : soutien au code de la route, organisation des déplacements, apprentissage du vélo, conduite supervisée avec des bénévoles... Ce dispositif gratuit s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par We Ker, mais également à toute personne en insertion sociale et professionnelle et orientée par un travailleur social.

Contact :  
07 64 72 96 66 - vboussin@we-ker.org



## UN FORUM POUR LES ÉLÈVES DE 3<sup>È</sup>

Le 9 décembre 2022, le Pays de Châteaugiron Communauté, en partenariat avec les 3 collèges du territoire (Jacques Brel, Sainte-Croix et Victor Segalen) et le Club entreprises du Pays de Châteaugiron, ont organisé un forum des métiers à Tréma (Noyal-sur-Vilaine).

Organisé pour les élèves de 3<sup>e</sup>, l'événement a permis à ces jeunes de rencontrer des professionnels, de découvrir leurs métiers et peut-être même de se trouver une vocation.

Chaque jeune pouvait participer à 2 rencontres avec un parent d'élève bénévole qui venait présenter son métier. Ainsi, les 450 élèves participants ont pu découvrir des secteurs d'activités variés tels que la santé, la justice, la justice, le service à la personne, l'industrie, le bâtiment, etc. Des conférences sur diverses thématiques étaient également proposées.



## PASS Commerce et artisanat :

### UN SOUTIEN EFFICACE POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le Pass Commerce Artisanat est un dispositif destiné à aider les commerces indépendants et les artisans à dynamiser leur activité économique et à moderniser leurs équipements. Il soutient ces entreprises dans le financement de nombreuses opérations telles que les travaux d'agrandissement ou d'embellissement, les mises aux normes, l'achat d'équipements, la prestation de conseils... Un Pass Commerce et Artisanat Numérique permet également, jusqu'au 30 juin 2023, d'aider ces structures à financer leur transition numérique.

En 2022, 18 Pass ont été délivrés pour une enveloppe de 95 462 € co-financée par la Région Bretagne à près de 40%. Les entreprises subventionnées travaillent dans des domaines d'activité variés : boulangerie, boucherie, épicerie, esthétique, sculpture... Elles ont reçu en moyenne 6 180,30 € de subventions pour le Pass classique et 1 787,56 € pour le Pass Numérique.

Le dispositif est toujours en vigueur. Vous pouvez retrouver les conditions et étapes pour demander une subvention sur [www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/pass-commerce-artisanat/](http://www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/pass-commerce-artisanat/).



## LES RENDEZ-VOUS DU POINT ACCUEIL EMPLOI

### Module découverte des métiers à destination des femmes

Du 7 au 9 mars et les 14 et 16 mars :  
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
(8 mars de 9h30 à 12h30)

Organisé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), en partenariat avec le Point Accueil Emploi, pour les femmes à la recherche d'un emploi, avec ou sans qualification, désireuses de se réorienter ou de découvrir des métiers avant d'entreprendre un parcours de formation ou une reprise d'emploi.

L'action aura lieu à l'antenne PAE de Châteaugiron.

Ce module est gratuit et non rémunéré, financé par le Contrat de Projet Etat Région et le Fond Social Européen.

Inscription auprès du Point Accueil Emploi.

### Atelier Mobilité et Compétences, animé par l'Exploratoire

9 mars de 14h30 à 16h30

L'Exploratoire animera pour la seconde fois cet atelier sur la mobilité professionnelle et sectorielle, à l'antenne PAE de Châteaugiron.

Inscription auprès du PAE.

### Pas à Pas vers l'Emploi

Du 20 mars au 14 avril

Le Point Accueil Emploi organise la 8<sup>e</sup> édition de son parcours d'accompagnement collectif « Pas à Pas vers l'emploi » à l'antenne PAE de Noyal-sur-Vilaine.

Au programme, des ateliers thématiques sur la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien...), des séances de sport (sur la base du volontariat) et des séances dédiées à l'estime et l'image de soi. Une visite des zones d'activité communautaires en minibus sera également proposée.

Inscription auprès du PAE.

### Bridor vient à votre rencontre

22 mars de 10h à 12h

Le Point Accueil Emploi et la société Bridor (Groupe Le Duff) organiseront une matinée de présentation des métiers que l'entreprise propose, à l'antenne PAE de Noyal-sur-Vilaine. Les candidats pourront découvrir l'entreprise, les postes proposés et en savoir plus sur les modalités de recrutement.

Inscription auprès du PAE.

### Jobs d'été : session de recrutement

25 avril de 9h à 17h

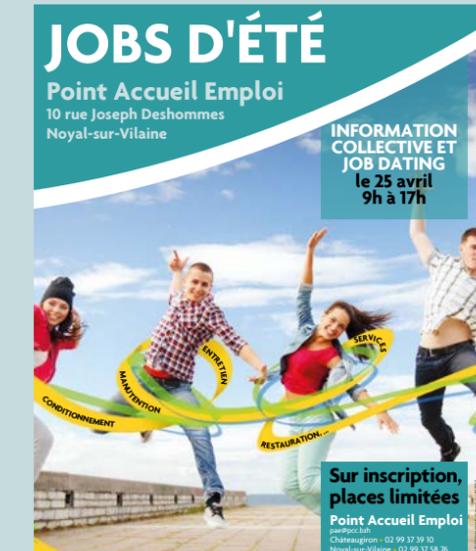
Vous recherchez un job pour cet été ?

Participez à la session de recrutement organisée par le PAE, à l'antenne de Noyal-sur-Vilaine.

Des temps d'informations collectives en matinée ainsi que des rencontres individuelles l'après-midi rythmeront la journée.

Programmation et entreprises en cours.

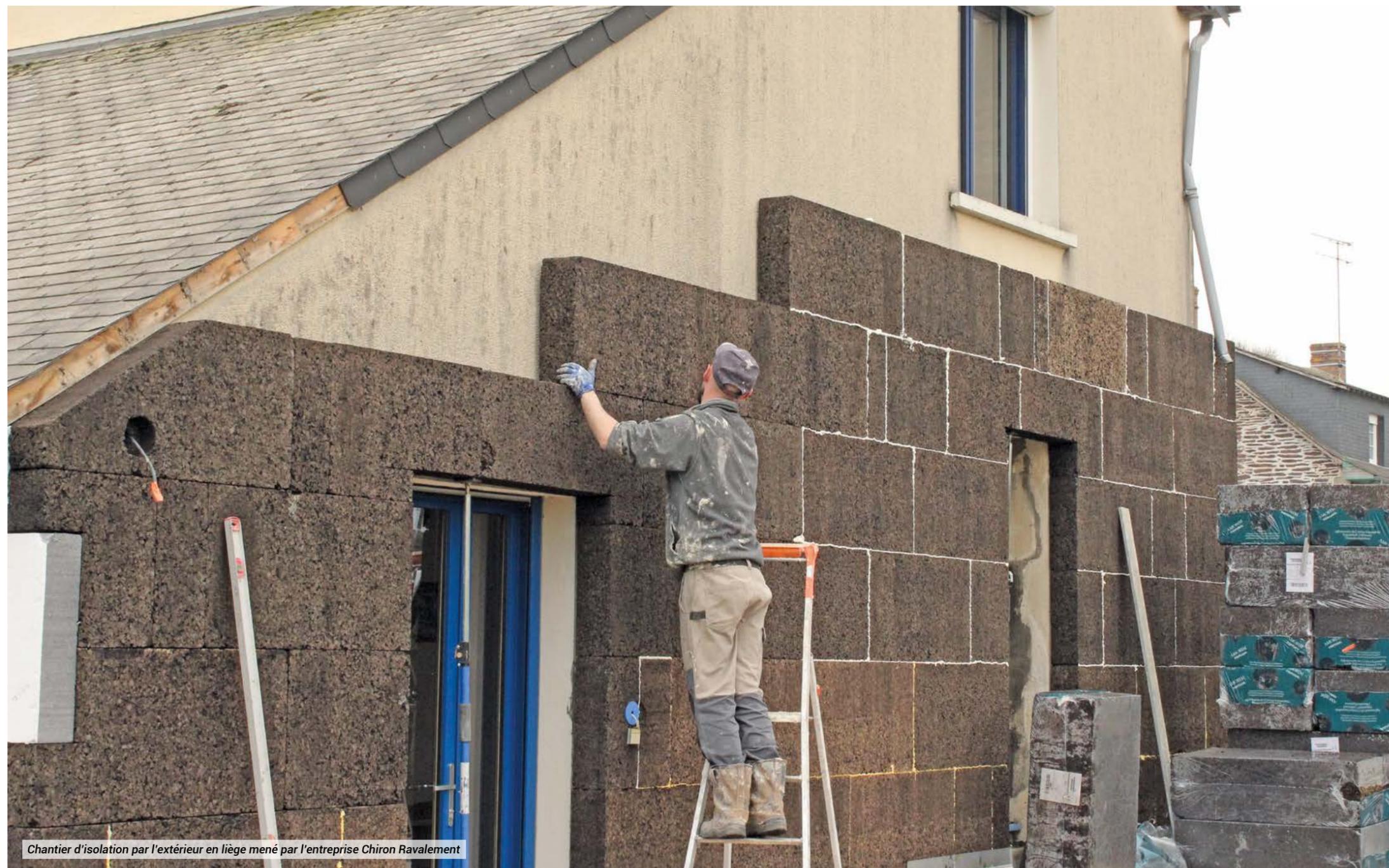
Inscription auprès du PAE.



Renseignements auprès du PAE du Pays de Châteaugiron Communauté  
pae@pcc.bzh / Châteaugiron - 02 99 37 39 10 / Noyal-sur-Vilaine - 02 99 37 58 76



# QUELLES ACTIONS POUR UN LOGEMENT MOINS GOURMAND EN ÉNERGIE ?



Chantier d'isolation par l'extérieur en liège mené par l'entreprise Chiron Ravalement

En raison du changement climatique, de la montée du prix des énergies ou encore de l'épuisement de certaines ressources naturelles, il est devenu urgent de réduire et de décarboner nos consommations. Le secteur résidentiel représente 30% de la consommation d'énergie en France, soit autant que le secteur des transports (source : Ministère de la transition écologique).

Le chauffage notamment équivaut à 66% des dépenses énergétiques d'un ménage (source : ADEME). Et la facture pourrait augmenter avec la hausse du plafond du bouclier tarifaire de 4% à 15 % (depuis le 1er janvier 2023 pour le gaz et le 1er février 2023 pour l'électricité). Cela pourrait augmenter de 20 à 25 € la facture mensuelle pour un foyer moyen (source : État).

La performance énergétique des bâtiments est ainsi devenue un enjeu majeur pour les collectivités territoriales pour à la fois aider les habitants à diminuer leurs consommations et réduire celles de leurs propres équipements.

Dans ce dossier, vous retrouverez des conseils pour faire baisser collectivement notre facture énergétique, sans pour autant avoir froid l'hiver !



Partant du principe que la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas, il est possible d'optimiser nos consommations en s'appuyant sur une démarche en 3 étapes successives\* :

1. Adopter des éco-gestes
2. Installer une isolation plus performante et bien ventiler son logement
3. Améliorer son système de chauffage.

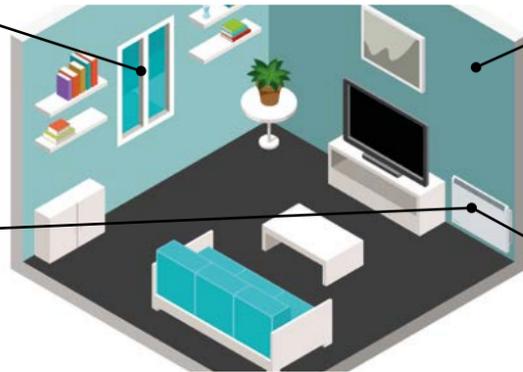
\* Cet article évoque les performances énergétiques liées au bâtiment et au chauffage, mais il existe d'autres pôles d'économies liés aux appareils électriques ou à la gestion de l'eau chaude par exemple.

## Les bons gestes pour un confort thermique à prix réduit

Adopter de nouvelles habitudes réduit considérablement notre besoin en énergie (source : ADEME) :

- Fermer les volets/stores/rideaux la nuit pour garder la chaleur et les ouvrir le jour pour laisser entrer la lumière et chauffer votre intérieur.
- Éviter l'usage de radiateurs d'appoint fonctionnant à l'électricité, au pétrole ou au gaz ainsi que les climatiseurs, en particulier les mobiles.

Bien nettoyer ses vitres permet de gagner en luminosité et en température.



L'ordre dans lequel on réalise chacune de ces étapes est important : on commence par réduire ses consommations avant de les rendre moins chères ou décarbonées.

- Chauffer ses pièces de vie à 19 °C en journée et 17 °C la nuit quand elles sont occupées. Chauffer à 16°C les pièces inoccupées et fermer les portes qui permettent d'y accéder.
- Baisser la température de 1 °C permet de diminuer de 7 % sa consommation d'énergie liée au chauffage.
- Entretien vos équipements : purger régulièrement vos radiateurs, nettoyer et dépolluier les bouches de ventilation et le caisson de la VMC.

## Une isolation performante

### Par où commencer ?

Afin d'optimiser l'isolation de son logement, il convient d'isoler en premier les surfaces qui créent le plus de pertes de chaleur. On commence donc par la toiture car elle génère 25 à 30 % de la déperdition de chaleur. Ensuite viennent les murs (20 à 25 % de la déperdition), les fenêtres (10 à 15%) et enfin le plancher bas (7 à 10%) (chiffres ADEME pour un logement mal isolé d'avant 1974).

Par la suite, il convient d'isoler les surfaces entourant les pièces chauffées. Il n'est par exemple pas pertinent d'isoler la toiture si vous avez un grenier non chauffé : on préférera isoler le plafond entre la pièce de vie et le grenier. Selon la même logique, il n'est pas nécessaire d'isoler un mur entre deux pièces chauffées. Ensuite, il convient d'isoler les murs situés entre espace chauffé et espace non chauffé (garage, grenier...), puis les menuiseries et enfin le plancher du rez-de-chaussée si l'on possède un sous-sol.

### Quels matériaux ?

De nombreux paramètres caractérisent les isolants : épaisseur nécessaire, capacité à garder la chaleur, capacité à absorber et rendre l'humidité, empreinte carbone, prix... En fonction des surfaces à isoler, on privilégiera certaines caractéristiques plutôt que d'autres :

#### La toiture

On préférera un isolant à fort déphasage thermique (laine de bois, ouate de cellulose, chanvre, etc.) : l'été, la chaleur du soleil sera conservée dans le toit la journée et restituée à l'extérieur la nuit. En hiver, la chaleur produite à l'intérieur sera conservée et restituée plus tardivement à l'extérieur.

#### Les menuiseries

Il convient de vérifier l'étanchéité à l'air des fenêtres et des portes et d'installer du double, voire du triple vitrage.

#### Les sols

Le plus simple est d'isoler par le plafond du sous-sol avec un isolant type panneaux.

#### Les murs

On cherchera avant tout un matériau avec une bonne isolation thermique. Sur un bâti ancien (murs en torchis, pisé - terre et paille - ou pierre), il faut un isolant laissant respirer le mur, pour ne pas générer de moisissure. Le polystyrène et le polyuréthane sont donc déconseillés, on préférera la laine minérale ainsi que tous les isolants biosourcés.

#### ÉVITER LES PONTS THERMIQUES

C'est un espace non isolé situé entre deux surfaces isolées (poutres de charpentes, contours des menuiseries). Il est important de les éviter au maximum en les isolant car ils constituent de véritables « autoroutes à énergie ».

## Une bonne ventilation

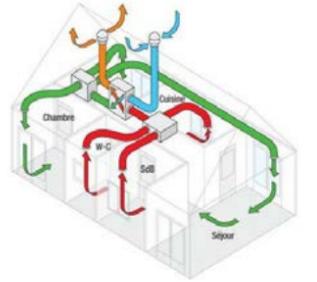
Il est important de penser à la ventilation en même temps que l'isolation, car une maison a besoin de respirer. Cela permet également d'enlever l'humidité et donc de faciliter le chauffage.

L'humidité, en se stockant dans les murs, augmente la sensation de froid et génère des moisissures. La ventilation permet également d'améliorer la qualité de l'air en enlevant les polluants tels que la colle de papier peint, les combustibles du bois, les gaz des plaques, etc.

L'inconvénient avec la ventilation, c'est qu'en sortant l'air humide du logement, on sort également la chaleur qu'il transporte. Deux systèmes sont recommandés afin de limiter cette perte de chaleur :

**La ventilation simple flux hygroréglable** : facile à installer et peu onéreuse, permet de faire varier l'aspiration selon le taux d'humidité. On expirera ainsi de l'air uniquement quand il y a trop d'humidité.

**La ventilation double flux** : via un échange d'air, elle permet de transmettre la chaleur de l'air humide que l'on sort, à l'air sec que l'on aspire. Ce système, plus efficace, nécessite toutefois plus de place et d'entretien. Il est également plus cher.



## Un système de chauffage efficace et abordable

Plusieurs systèmes de chauffage, comme les chaudières fioul ou gaz, utilisent des combustibles non renouvelables, chers et au bilan carbone défavorable. Il est donc préférable de les changer.

En fonction de vos ressources, de votre système actuel et de la disposition de votre logement, vous ne choisirez pas le même système de chauffage. Voici une liste des dispositifs les plus intéressants, mais sachez qu'il en existe d'autres.

### Chauffage centralisé

- **Chaudière à granulés** : le granulé est un combustible à base de bois. Il est donc renouvelable, local et moins cher. La chaudière demande toutefois un investissement conséquent à l'installation.
- **Pompe à chaleur air/eau** : une unité extérieure capte les calories de l'air afin de chauffer l'eau d'un réseau de radiateur via une unité intérieure.

### Chauffage décentralisé

- **Les poêles et foyers fermés aux granulés bois**, combustible moins cher et renouvelable, sont aujourd'hui la meilleure option. La plupart sont autonomes et réglables à distance afin d'optimiser leur consommation.
- Si vous avez accès à une source de bois, vous pouvez opter pour un **foyer à bûches**, mais il ne sera pas autonome. Un appoint avec du chauffage électrique est alors nécessaire.

- Si vous souhaitez rester aux radiateurs électriques, il est souhaitable de remplacer les anciens modèles par des récents, moins consommateurs.
- Enfin, **évitez les cheminées ouvertes**. Elles sont polluantes, peu rentables et provoquent de grandes pertes de chaleur, même quand elles ne sont pas utilisées.

## POUR UNE MAISON DE 120 M<sup>2</sup> CONSTRUITE À LA FIN DES ANNÉES 70, POUR 4 PERSONNES

	REEMPLACER SA VIEILLE CHAUDIÈRE GAZ PAR :	REEMPLACER SES VIEUX RADIATEURS ÉLECTRIQUES PAR :
	<b>UNE POMPE À CHALEUR AIR/EAU</b>  <b>1 500 €/an économisés</b>	<b>UNE POMPE À CHALEUR AIR/AIR*</b>  <b>675 €/an économisés</b>
	<b>UNE CHAUDIÈRE BOIS GRANULÉS</b>  <b>1 300 €/an économisés</b>	<b>UN POÊLE À GRANULÉS</b>  <b>750 €/an économisés</b>
En 2022, avec le bouclier tarifaire	<b>3 200 €/an économisés</b>	<b>1 105 €/an économisés</b>
Sans le bouclier tarifaire	<b>3 480 €/an économisés</b>	<b>1 200 €/an économisés</b>

\* + appoint électrique / Source : ADEME



## Les aides et réductions



Au-delà d'une réduction de TVA à 5,5% et d'un éco-prêt à taux 0% pour la majorité des travaux de rénovation énergétique, les aides varient au cas par cas en fonction du matériau, de l'équipement choisi et de vos revenus.

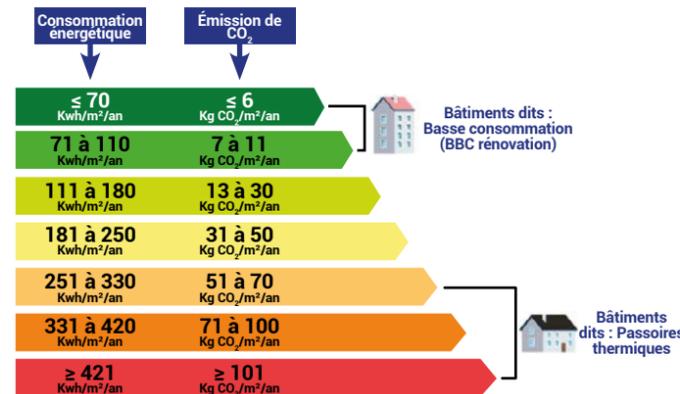
Pour en savoir plus sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, consultez le simulateur d'aides de France Rénov : <https://france-renov.gouv.fr/aides>

Attention à toujours faire votre demande d'aide AVANT de signer un devis.

## Valoriser son bien grâce à la note DPE

La performance énergétique et l'impact climatique d'un bâtiment est calculée par une note DPE (Diagnostic de Performance Énergétique). Cette note va de A à G et prend en compte l'isolation, le chauffage, l'eau chaude, le refroidissement (climatiseur...), l'éclairage et les autres consommations auxiliaires (ventilation, pompe...). Obtenir une note DPE élevée permet de mieux valoriser son bien.

Pour plus de renseignements, voir sur : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



**Vous avez envie d'en savoir plus pour réaliser des travaux chez vous ?**  
Contactez le Point Info Rénovation du Pays de Châteaugiron Communauté.



Franck Barach, conseiller du Point Info Rénovation, vous accueille pour vous accompagner et vous sensibiliser sur l'amélioration énergétique de votre habitat ou bâtiment tertiaire. Son avis est neutre, gratuit et réservé aux habitants et petites entreprises du territoire. Franck vous apporte conseils et analyses techniques, financières et juridiques dans vos projets de rénovation.

Point Info Rénovation : 02 99 37 67 68 - [renovation@pcc.bzh](mailto:renovation@pcc.bzh)



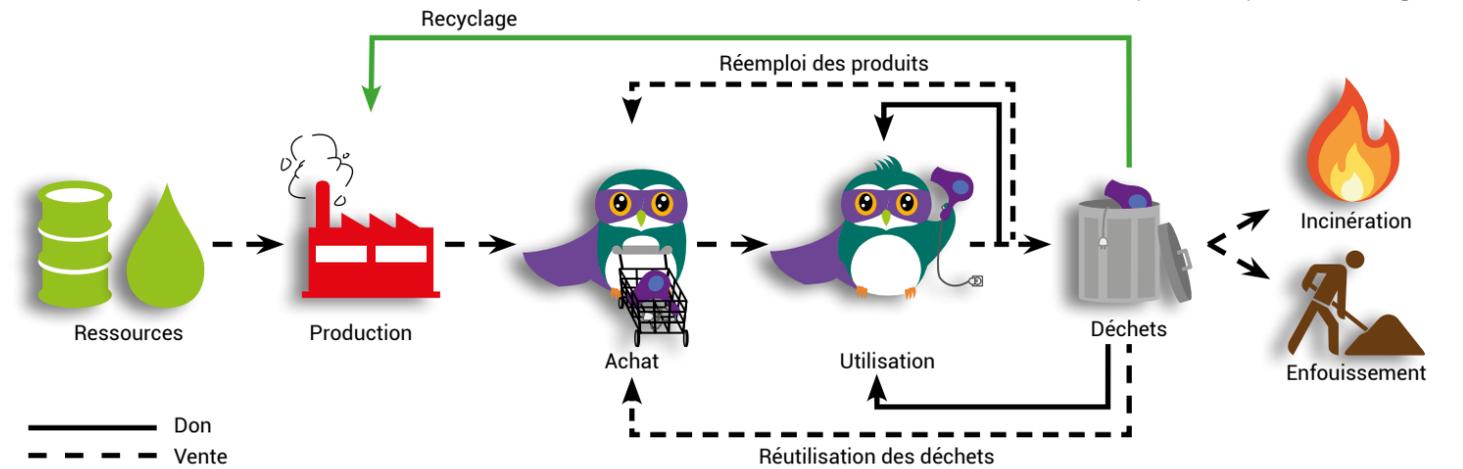
## LE RÉEMPLOI, UN MOYEN EFFICACE POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

**Le réemploi** c'est toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

On le distingue de la **réutilisation**, qui correspond à toute opération par laquelle des substances, matières ou produits devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

**Le réemploi et la réutilisation** contribuent au prolongement de la durée de vie des produits, à la réduction de nos déchets et participent à l'économie circulaire.

**Le recyclage** n'entre ni dans la catégorie du réemploi, ni dans celle de la réutilisation. En effet, le recyclage réutilise la matière et non l'objet ou le matériau en tant que tel. Une opération de recyclage inclut un traitement qui entre dans des processus industriels nécessitant de plus importantes quantités d'énergie.



### Pourquoi avoir recours au réemploi ?

Les activités de réemploi et de réutilisation permettent d'allonger la durée d'usage de nos objets et ainsi de **réduire nos consommations et nos déchets**. Elles permettent également de créer des emplois et de revendre ou racheter des objets à moindre prix.

Les activités de réemploi et de réutilisation n'ont pas vocation à encourager des achats supplémentaires : il n'est par exemple pas opportun de revendre via des circuits de réemploi des vêtements que l'on pourrait encore porter si on en achète des neufs ensuite.

### Les outils à ma disposition pour favoriser le réemploi et la réutilisation

- **Des réseaux spécialisés** peuvent récupérer vos objets d'occasion ou même usagers pour les revendre à prix réduit et dans une optique d'économie sociale et solidaire.
- **Des œuvres caritatives** acceptent les dons d'objets d'occasion afin de les offrir aux personnes en situation de besoin.
- **Des repairs Café** à Domloup, Châteaugiron et Noyal-sur-Vilaine vous permettent de réparer (et d'apprendre à réparer) vos objets qui dysfonctionnent.
- **Le marché de l'occasion** vous permet de revendre à des professionnels (dépôts-ventes, revendeurs et brocanteurs) ou à des particuliers (réseaux de revente, brocantes...).

Pour en apprendre plus sur cette thématique et échanger avec les acteurs locaux de la filière, participez au **Village du réemploi et de la réparation le samedi 13 mai de 10h à 18h à Tréma (Noyal-sur-Vilaine)**. Organisé par le SMICTOM sud-est 35, en partenariat avec l'ADEME et avec le soutien du Pays de Châteaugiron Communauté.

*Ensemble, c'est plus chouette !*



## ▼ Majorité intercommunale



### Accompagner le territoire pour accélérer la transition énergétique

Les aides actuelles à la rénovation énergétique sont nombreuses : crédit d'impôt pour la transition énergétique, aides MaPrimeRénov', primes déléguées au titre des Certificats d'Economie d'Energie, aides de l'Agence nationale de l'habitat, taux de TVA réduit ou encore de l'éco-prêt à taux zéro.

Dans ce contexte, il est parfois difficile de s'y retrouver et l'enjeu d'être bien renseigné(e) par un tiers de confiance est essentiel. C'est pourquoi le Pays de Châteaugiron Communauté accompagne les habitants dans leurs projets, grâce au Point Info Rénovation. Ils bénéficient d'une aide individualisée pour ne plus être seuls face aux travaux et aux démarches.

En 2023, suite au recrutement récent d'un chargé de la transition énergétique, l'intercommunalité va renforcer son accompagnement et aider les habitants dans leur projet de rénovation énergétique. De plus, grâce à la mise en ligne du cadastre solaire au printemps, l'estimation du potentiel

solaire des toitures des maisons individuelles pourra être réalisé.

Les communes sont également accompagnées dans leurs démarches. A l'heure du décret tertiaire (réduction des consommations énergétiques d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010), l'intercommunalité se place aux côtés des communes en finançant les études permettant d'identifier les bâtiments concernés par les actions de réduction de la consommation d'énergie. Au-delà des obligations réglementaires, elle soutient également les communes dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux, en leur apportant un fonds de concours majoré.

Pour compléter son accompagnement aux habitants et aux communes, le Pays de Châteaugiron Communauté s'engage depuis plusieurs années dans des projets photovoltaïques : panneaux sur la toiture de la plateforme bois depuis 2013, et plus récemment sur la salle de sport intercommunale Vitalia ou sur le site des Archers (salle de tir à l'arc) par la pose de panneaux sur ombrières.

Le Pays de Châteaugiron Communauté soutient activement le développement des énergies durables et étudie actuellement d'autres projets, en lien avec les communes et les acteurs de la transition énergétique

Tous ces soutiens et aides concourent à renforcer et accélérer cette transition énergétique nécessaire pour notre avenir.



## ▼ Un nouveau souffle pour le Pays de Châteaugiron

Texte non communiqué.



## ▼ Pour une communauté de communes écologique et solidaire

### Dégradation du service de la ligne BreizhGo n°14 !

Le redéploiement des cars desservant Noyal et Servon a conduit à une dégradation du service et un coût d'utilisation prohibitif. Cette situation aurait dû être anticipée. La double tarification BreizhGo + Star est un problème sur lequel nous avons alerté à de multiples reprises la majorité.

L'intercommunalité doit mobiliser les moyens nécessaires à l'amélioration du service pour permettre la décongestion du trafic, la facilitation des déplacements, la diminution des gaz à effet de serre et des particules fines. **Le PCC et la Région doivent se mettre d'accord sur un financement partagé d'un service à la hauteur de ces enjeux et un tarif attractif pour l'usager.** Si besoin, l'instauration d'un versement mobilité, payé par les entreprises, doit être envisagée.

Nous demandons une tarification unique, le retour de cars sur le précédent itinéraire en plus de ceux desservant Via-Silva, des lignes express pour les Servonnais et une meilleure desserte du centre de Noyal. Augmenter la fréquence des TER, leur amplitude horaire, mettre en place des navettes pour la gare, un tarif unique TER + Star sont également des améliorations à envisager...



## ▼ DU NOUVEAU DANS LES SERVICES

### Sport



Thomas Comby occupe le poste de coordinateur et animateur sport depuis le 31 janvier suite au départ de Laurent Loisel.

Thomas a pour missions d'accompagner les communes du territoire dans leurs politiques sportives, de soutenir les associations sportives locales dans la réalisation d'événements d'intérêt communautaire et de développer différentes actions partenariales.

Précédemment éducateur territorial puis référent événementiel au service des sports d'une commune de la région parisienne, Thomas a accumulé une vaste expérience qu'il met aujourd'hui au service des habitants du territoire.

## ▼ LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 19 janvier 2023 :

- approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable pour 2021 ;
- vente d'un terrain de 5 686 m<sup>2</sup> dans la Zone d'Activité de la Rivière Sud à Noyal-sur-Vilaine ;
- prolongation des contrats d'objectifs signés avec les associations d'espace-jeux pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2027 dans le cadre du réseau des médiathèques, pour l'acquisition des documents en prêt ;
- validation de la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal ;
- choix de l'entreprise de Gros-oeuvre pour la construction de l'épicerie sociale.

### Séance du 9 février 2023 :

- validation de la convention de partenariat entre de le Pays de Châteaugiron Communauté et We Ker ;

- versement d'une subvention au titre du Pass Commerce à une entreprise du territoire ;
- modification du plafond de ressources pour la prime à l'achat de Vélo à Assistance Électrique (VAE) ;
- validation de la convention de partenariat entre le Pays de Châteaugiron Communauté et Rennes Métropole pour réaliser une Enquête Ménages et Déplacements (EMD) de type Fréquence Plus sur les déplacements des habitants depuis 5 ans ;
- validation de la convention de partenariat avec le Tour de Bretagne cycliste 2023 ;
- approbation des modalités de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à Noyal-sur-Vilaine ;
- choix des entreprises de travaux pour les lots 4 et 6 de la construction de l'épicerie sociale à Noyal-sur-Vilaine ;
- approbation des orientations budgétaires pour l'année 2023 ;
- présentation du rapport d'activité 2022 du Conseil de développement ;
- présentation du bilan du schéma de mutualisation des services pour l'année 2022.



Consultez les comptes-rendus sur le site internet du Pays de Châteaugiron Communauté. Prochains Conseils communautaires : les 23 mars et 13 avril.



## IDÉES DE SORTIE

## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

## CASTING « RENDEZ-VOUS EN TERRE CONNUE #4 »

9 et 10 juin / Pays de Châteaugiron Communauté

C'est quoi ? Un périple de 2 jours qui invite à rencontrer les partenaires de l'Office de Tourisme, à relever des défis, à découvrir de nouvelles activités et à se surpasser.

Avis aux curieux, aux aventuriers et aux téméraires ! Casting le 22 avril pour trouver le binôme qui participera à cette épopée. Rendez-vous sur le site internet de l'office de tourisme pour remplir le formulaire d'inscription (à partir du 27 février).

Informations : office.tourisme@pcc.bzh / 02 99 37 89 02.



## CHÂTEAUGIRON

FILLS MONKEY - WE WILL DRUM YOU - Sébastien Rambaud & Yann Coste / Concert, spectacle musical  
Vendredi 10 mars à 20h30 / Le Zéphyr

Les Fill's Monkey, c'est un langage universel, celui du son, celui du rythme, celui de la musique et de ses pulsations irrésistibles. Leurs coups de baguettes sont magiques et leurs battements parviennent droit au cœur ! Les Fill's Monkey mixent énergie, humour, facéties et poésie, pour nous transporter, petits et grands, dans un monde suspendu entre ciel et terre, entre passé acoustique et futur numérique.

Assis – placement libre / Tarif : 25 €, le soir même 29 €.

Billetterie : Office de Tourisme intercommunal et points de vente habituels (frais de location en sus).

Renseignements : Le Zéphyr - 02 99 37 41 93

## SALON DES MÉTIERS D'ART DE CHÂTEAUGIRON

Vendredi 24 mars de 16h à 22h, samedi 25 mars de 10h à 19h et dimanche 26 mars de 10h à 18h / Au château

Durant 3 jours, ce salon d'exposition-vente réunit près de 5 000 visiteurs, amateurs de beaux objets. 62 artisans d'art professionnels seront présents pour faire découvrir au public leurs créations (bijoux, céramiques, robes de mariée, décoration, sculptures, coutellerie, luminaires, maroquinerie, accessoires de vélos...).

Entrée libre et gratuite.

Liste des exposants disponible sur : [www.ville-chateaugiron.fr](http://www.ville-chateaugiron.fr)LES 2 DOIGTS DANS LA PRISE - Sanseverino / Concert  
Jeudi 6 avril à 20h30 / Le Zéphyr

À chaque tournée, album, le parisien d'origine italienne Sanseverino se réinvente. En 2021, sortait son dernier album « Les deux doigts dans la prise », répertoire d'un trio blues-funk : Sanseverino, François Puyalto et Stéphane Huchard.

Tarif : 28 €, 32 € le soir-même.

Billetterie : Office de Tourisme intercommunal et

points de vente habituels (frais de location en sus).

Renseignements : Le Zéphyr - 02 99 37 41 93

MODERN GURU & THE PATH TO ARTIFICIAL HAPPINESS - Eness / Installation gonflable  
8 avril au 18 juin / Centre d'Art Les 3 CHA

Un monde nouveau et fantaisiste, gonflé à bloc, jaillit du sol et des airs. Ultra lumineux et coloré, il enflamme l'imagination, procure joie et bonheur. Cet ensemble d'œuvres gonflables transporte vers un ailleurs le temps du voyage vers le Modern Guru et démontre que le contemporain sait parfaitement jouer avec le patrimoine.

Entrée libre.

Renseignements : Centre d'Art Les 3 CHA - 02 99 37 08 24

LE CONCERT DES COMPTINES - Rémi / Jeune public  
Dimanche 9 avril à 10h30 / Le Zéphyr

Tournée anniversaire : 30 ans de carrière !

Voici le tout nouveau spectacle de Rémi, le concert de chansons et comptines à mimer pour les enfants de 7 mois à 7 ans !

Un spectacle musical convivial, familial, et participatif pour (re)découvrir les plus belles comptines traditionnelles gestuelles et de nouvelles chansons.

Assis libre / Tarif : 13 € adultes, 10 € enfants, le soir même 15 € adultes, 12 € enfants.

Billetterie : Office de Tourisme intercommunal, Hyper U et points de vente habituels (frais de location en sus).

Renseignements : Coeur de Scène - [www.coeurdscene.fr](http://www.coeurdscene.fr) ou Le Zéphyr : 02 99 37 41 93 - [www.salle-lezephyr.fr](http://www.salle-lezephyr.fr)20 ANS APRÈS ! / Théâtre  
Dimanche 9 avril à 10h30 / Le Zéphyr

20 ans après, ils se sont oubliés. Du moins c'est ce qu'ils croyaient... Isabelle et Romain ont une vie rangée. Tout va bien pour eux jusqu'au jour où ils se retrouvent par le plus grand des hasards. Bien sûr, ils ont changé, en apparence. Cette rencontre fortuite va bouleverser toutes leurs certitudes et les faire replonger dans leur passé.

Assis libre / Tarif : 28 €, 22 € tarif réduit.

Billetterie : [www.coeurdscene.fr/billetterie-wgb.php](http://www.coeurdscene.fr/billetterie-wgb.php), Hyper U, Office de Tourisme intercommunal et points de vente habituels, (frais de location inclus).Renseignements : Coeur de scène - 06 25 92 62 59 - [billetterie@coeurdescene.fr](mailto:billetterie@coeurdescene.fr) ou Le Zéphyr : 02 99 37 41 93 - [www.salle-lezephyr.fr](http://www.salle-lezephyr.fr)

## NOYAL-SUR-VILAINE

JE NE SUIS PLUS INQUIET - Scali Delpeyrat / Théâtre  
Mardi 14 mars à 20h30 / L'intervalle

Comédien singulier au théâtre comme au cinéma ou à la TV (Baron Noir, Les Tuches, Le goût des autres...), Scali Delpeyrat se dévoile dans un spectacle à la fois mélancolique et savoureux, mélange d'humour et de perplexité, pimenté d'un sens aigu du détail incongru et autres bizarreries de la vie quotidienne. « Une merveille de drôlerie, de mélancolie et de délicatesse » FIP

« A la fois touchant, très beau et drôle » France inter

Tout public dès 12 ans / 1h15 / Tarifs : 12 €.

Renseignements : 02 99 04 13 23 - [www.lintervalle.fr](http://www.lintervalle.fr)BULLE ET BOB - Nathalie Tual / Lecture chantée  
Mercredi 5 avril à 15h30 / L'intervalle

C'est le printemps ! Bulle et Bob sortent dans le jardin pour planter des tomates et arracher les mauvaises herbes.

Nathalie Tual nous chante les plaisirs simples du quotidien des tout-petits avec malice, tendresse et poésie.

Séance de dédicace à l'issue de la représentation avec vente de livres de l'artiste.

Tout public dès 3 ans / 30 min / Tarifs : 4 €.

Renseignements : 02 99 04 13 23 - [www.lintervalle.fr](http://www.lintervalle.fr)

## EXPOSITIONS À LA P'TITE GALERIE ARTS MULTIPLES

L'EUR VÉGÉTALE - CAROLE DORMOY / Teinture végétale, peinture et aquarelle  
Du 8 au 29 mars

Artiste créatrice de couleurs végétales, Carole Dormoy co-crée avec la matière végétale des tableaux aquarelle, kakémonos et collages.



## SERVON-SUR-VILAINE

UN MOIS CONSACRÉ AUX FEMMES / à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes  
Mars / Médiathèque

▪ Du 7 au 22 mars aux horaires d'ouverture de la médiathèque : exposition « L'enfance rêvée de Ilya Green » Visages mutins, les yeux grands ouverts sur le monde, tels sont les enfants imaginés par l'illustratrice Ilya Green. Papiers découpés, crayons de couleur, mine de plomb.

▪ Du 11 au 27 mars : printemps des poétesses

La médiathèque met en avant les femmes de la poésie, contemporaines ou disparues.

- Samedi 18 mars à 14h : Rencontre avec Gaëlle Pairel, coordinatrice du réseau des cafés littéraires bretons, qui a préfacé Femmes de lettres en Bretagne, une anthologie qui fait la part belle à des dizaines d'autrices bretonnes souvent méconnues.

Partez à la découverte de grandes autrices qui ont traversé tous les genres, du roman au théâtre, en passant par la poésie, les correspondances ou les récits de voyage.

- Samedi 25 mars à 10h30 : Racontines, des histoires pour les tout-petits autour des femmes. Pour les 0-3 ans.

SILENCE, ON TOURNE - Cie La Dolce Vita/ Théâtre  
18 mars à 20h30, 19 mars à 15h / Caravane MJC

C'est l'histoire d'une bande de comédiens complètement ouf : Philippe qui rayonne de trop, Lola qui rêve de décrocher le super rôle à tout prix, Rose qui veut vivre l'amour vrai, Arnaud qui arrive de nulle part... Il y a aussi une équipe de production totalement dépassée : André qui se donne des allures, Francis un amoureux fou, Baptistin le metteur en scène qui veut conclure la prise, Jojo la technicienne régie multi tâches, Christiane la maquilleuse... Et les figurants qui assistent à tout ça médusés !

Tarifs : 8 €, 4 € enfant.

Renseignements : [secretariat@caravanemjc.com](mailto:secretariat@caravanemjc.com), [www.caravanemjc.com](http://www.caravanemjc.com)

**SAMEDI 13 MAI**

**ENTRÉE GRATUITE**

**LE**  
**VILLAGE** **10H -18H**  
**DU RÉEMPLOI**  
**ET DE LA**  
**RÉPARATION**

**SALLE TRÉMA À NOYAL-SUR-VILAINE**



Repair café | Stands d'artisans réparateurs | Ateliers pratiques DIY | Expositions d'artistes et artisans récupérateurs | Jeux pour petits et grands | Zone de gratuité

Événement  
organisé par  smictom

Avec la  
participation  
de

 **RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

 **ADEME**  
  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Avec le  
soutien de  Pays de  
Châteaugiron  
Communauté